

Adhésif: AD-316

Sommaire de contribution à LEED® Canada-NC 2009

LEED® Canada-NC 2009

Description de la contribution

Matériaux et Ressources (MR)

MR crédit 5 – Matériaux régionaux

Exigences du crédit

Utiliser des matériaux ou des produits de construction qui ont été **extraits, recueillis, récupérés et traités** dans un rayon de **800 km (2 400 km)** s'ils sont expédiés par train ou par bateau) du **site de fabrication finale**.

Démontrer que le **site de fabrication finale** de ces produits est situé dans un rayon de **800 km (2 400 km)** s'ils sont expédiés par train ou par bateau) du **chantier de construction**.

Si seule une fraction d'un produit ou d'un matériau est extraite, recueillie, récupérée, traitée et fabriquée localement, seul le pourcentage (par poids) de ce produit doit être pris en compte pour établir la valeur régionale. Le pourcentage minimum de matériaux régionaux est de **20%** (1 point) ou **30%** (2 points).

MR crédit 6 – Matériaux rapidement renouvelables

Exigences du crédit

Utiliser des matériaux et des produits de construction renouvelables rapidement (fait de plantes qui sont typiquement récoltées au maximum tous les dix ans) pour **2,5%** de la valeur totale de tous les produits et matériaux de construction utilisés dans le projet.

Ne contribue pas

Commentaires

L'adhésif **AD-316** de **Finitec Canada** est un adhésif à base de caoutchouc conçu pour l'encollage de membrane ou de plancher de bois d'ingénierie ou de plancher laminé sur des sous-planchers de béton, de bois ou par-dessus des membranes thermo-acoustiques AcoustiTECH^{MC}.

L'adhésif **AD-316** de **Finitec Canada** ne permet pas de contribuer à ce crédit puisqu'aucune des composantes entrant dans sa composition ne sont extraites, recueillies, récupérées et traitées à moins de **800 km** par camion ou **2 400 km** par train ou par bateau du lieu de fabrication finale. De plus, les adhésifs sont négligeables, voir même parfois exclus des calculs du crédit MR 5.

Le calcul de ce pourcentage a été effectué en considérant les exigences du crédit **MR 5** et la conformité du rayon à respecter en fonction des moyens de transport utilisés.

Le lieu de fabrication finale de l'adhésif **AD-316** est à **Chicago, Illinois (60185)**.

La provenance des principales composantes ainsi que le mode de transport utilisé devront être validés pour chaque projet.

Toutes les données relatives aux composantes matériaux régionaux ont été répertoriées et validées par une tierce partie – Vertima Inc.

1 à 2 points

Commentaires

L'adhésif **AD-316** de **Finitec Canada** ne permet pas de contribuer à ce crédit puisqu'aucune composante entrant dans sa composition n'est considérée comme étant des matériaux rapidement renouvelables (typiquement récoltés au maximum à tous les dix ans).

Toutes les données relatives aux composantes matériaux rapidement renouvelables ont été répertoriées et validées par une tierce partie – Vertima Inc.

* L'interprétation de Vertima quant à la contribution potentielle des produits et systèmes pour les exigences LEED® porte sur les données fournies par les clients qui sont responsables de la véracité et de l'intégrité de leurs informations. Vertima valide les preuves et pièces justificatives auprès du manufacturier et de ses fournisseurs. Vertima ne peut donc être tenu responsable d'informations fausses, ou pouvant induire en erreur.

Qualité des Environnements Intérieurs (QEI)

QEI crédit 3.2 – Plan de gestion de la QAI : avant l'occupation

Exigences du crédit

Élaborer un plan de gestion de la **QAI** et le mettre en œuvre après l'installation de tous les produits de revêtement et après le nettoyage complet du bâtiment avant l'occupation :

Option 2: Analyse de l'air

Une fois la construction achevée et **avant l'occupation du bâtiment**, réaliser des analyses de la QAI pour recueillir des données de base, en utilisant les protocoles d'analyse conformes au « Compendium of Methods for the Determination of Air Pollutants in Indoor Air » de l'Environmental Agency (EPA) des États-Unis et conformes aux détails additionnels fournis dans le guide de référence LEED® Canada pour la conception et la construction de bâtiments durables.

QEI crédit 4.1 – Matériaux à faibles émissions : Adhésifs et produits d'étanchéité

Exigences du crédit

La teneur en **COV** des adhésifs, des produits d'étanchéité et des apprêts pour produits d'étanchéité utilisés doit être moindre que les limites actuelles de COV du règlement no **1168** du **South Coast Air Quality Management District (SCAQMD)**.

Priorité Régionale (PR)

PR crédit 2 – Priorité régionale

Exigences du crédit

Un maximum de 3 points peut être proposé en vertu de ce crédit qui a pour objet de permettre l'ajout de points pour récompenser la prise en compte d'une **ou** de plusieurs questions qui revêtent une importance environnementale régionale additionnelle.

Pour obtenir le crédit Priorité régionale, le demandeur doit indiquer les crédits LEED® qui ont une importance environnementale régionale additionnelle. **Le projet doit obtenir le crédit de base et ensuite proposer ce crédit comme crédit de priorité régionale.**

TOTAL

L'adhésif AD-316 peut contribuer à l'atteinte de cinq (5) points pour un projet LEED® Canada-NC 2009

* Il est important de considérer que le total de points identifié reflète le pointage attribué dans chaque catégorie où le produit contribue. Le produit en lui seul n'accorde pas le pointage tel que défini ci-dessus, mais est considéré comme un élément bénéfique dans l'ensemble des composantes du bâtiment pour atteindre les crédits LEED®.

1 point

Commentaires

L'adhésif **AD-316** peut contribuer indirectement à l'atteinte de ce crédit et s'avérer favorable aux projets sélectionnant l'**option 2** du crédit **QEI 3.2**: analyse de l'air **avant l'occupation du bâtiment**.

La compagnie **Finitec Canada** démontre un intérêt marqué pour le développement et la sélection de produits plus respectueux de l'environnement. En effet, les adhésifs de **Finitec Canada** sont sans danger pour l'environnement et la santé des occupants et ont une faible teneur en COV, ce qui favorise une meilleure qualité de l'air intérieur (**QAI**).

1 point

Commentaires

L'adhésif **AD-316** est conforme aux limites de **COV** déterminées dans la **SCAQMD no 1168**.

L'adhésif **AD-316** présente une teneur en **COV** de **50 g/L** et peut donc contribuer à l'atteinte de ce crédit.

1 à 3 points

Commentaires

Se référer à la section avantages et aspects à considérer du crédit proposé comme crédit de priorité régionale.

Pour une liste des crédits applicables se référer au site du Conseil du Bâtiment durable du Canada (CBDCa) à www.cagbc.org, à la section des outils LEED® pour les systèmes d'évaluation LEED® Canada pour les nouvelles constructions et les rénovations importantes 2009 et LEED® Canada pour le noyau et l'enveloppe 2009.

* L'interprétation de Vertima quant à la contribution potentielle des produits et systèmes pour les exigences LEED® porte sur les données fournies par les clients qui sont responsables de la véracité et de l'intégrité de leurs informations. Vertima valide les preuves et pièces justificatives auprès du manufacturier et de ses fournisseurs. Vertima ne peut donc être tenu responsable d'informations fausses, ou pouvant induire en erreur.